

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Décret du 10 février 2010 portant reconnaissance d'une association comme établissement d'utilité publique

NOR : IOCD0920940D

Par décret en date du 10 février 2010 :

- est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite « A SA VIE – aide à la vie », dont le siège est à Availles-en-Châtellerault (Vienne) ;
- sont approuvés les statuts (1) de cette association.

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.